



**PROGRAMME
PLURIANNUEL
RWANDA
2017-2020**

RAPPORT D'ÉVALUATION

Avec le soutien de
LA COOPÉRATION
BELGE AU DÉVELOPPEMENT 

II. RESUME EXECUTIF

L'évaluation du programme pluriannuel Rwanda 2017-2020 s'inscrit dans un processus général des PPA d'Africalia. L'objectif final de cette évaluation étant de d'apporter une appréciation externe du programme pluriannuel 2017-2021 au Rwanda en évaluant la réalisation des différents résultats planifié par rapport au cinq critères du CAD, une méthodologie tenant compte des exigences des termes de références a été utilisée.

Cette méthodologie concernait une étude documentaire, une mission de terrain au Rwanda et une analyse des données collectées, afin de formuler en conclusion, des recommandations à Africalia.

Le contexte du programme au Rwanda au début de ce rapport d'évaluation a mis en avant la situation socio-économique du Pays en ressortissant les différents axes liés à la culture contenus dans les différents documents de stratégies élaborée par l'état.

Ce contexte a fait aussi ressortir les différents programmes en cours, des études sur le secteur des Arts et de la culture et des initiatives importantes dont :

- La cartographie des industries culturelle,
- Le programme Art Burundi (programme d'accompagnement des jeunes à travers des actions de renforcement de capacité dans les Arts et la culture),
- École supérieure de Musique à Nyundo
- Le plan stratégique 2022-2027 (en cours d'élaboration par le ministère de la culture)

Enfin, le contexte a présenté le PPA 2017-2022 Rwanda en mettant un accent particulier sur son alignement sur les différentes stratégies culture au Rwanda par la mise en œuvre d'un partenariat avec une structure locale, "Rwanda Arts Initiatives" et par le déploiement de deux formations, l'une en Administration culturelle et l'autre en Cinéma et Audiovisuel.

Au niveau de la méthodologie

En se basant sur la mise en œuvre des deux axes de formation du programme, leur fonctionnement, les progrès des projets et les rapports finaux, une évaluation formative a permis de faire des propositions qui ont été traduites en recommandations.

L'évaluation du PPA Rwanda a débuté par une revue de différents documents officiels, de rapports et de texte de loi pour comprendre l'ensemble du contexte culturel et socio politique du Rwanda dont les documents de politique culturelle, la Stratégie de développement des Industries cultures et créatives, le rapport quadriennal de la convention 2005.

Cette revue documentaire a été complété par diverses documents spécifiques au programme Rwanda mis à la disposition de l'évaluateur (programme, rapports annuels

et trimestriels, rapports d'avancement, documents politiques pertinents, autres documents publiés par les organisations internationales et les parties prenantes concernées).

Une visite de terrain à Kigali dans la période du 21 au 26 février a permis de rencontrer divers acteurs du secteur culturel Rwandais, des experts engagés dans la mise en œuvre des programmes, un responsable du Ministère de la culture, des représentants d'organisations internationales implantés au Rwanda et des bénéficiaires des programmes mis en œuvre.

C'est à travers différents entretiens individuels que plusieurs de ces rencontres ont pu se faire sous la forme d'interviews et pour certains, d'un échange plus large.

Les bénéficiaires des deux programmes ont pu être regroupés autour de deux Focus groupe de discussion.

Quant au partenaire RAI, il a été organisé plusieurs séances de travail à leur siège avec les principaux dirigeants.

Les différents entretiens organisés ont eu pour base une série de questions clés élaborées pour évaluer la réalisation des résultats du programme par rapport aux cinq critères du CAD : pertinence, efficience, efficacité, impact et durabilité.

Ce calendrier de rendez-vous a pu être battu grâce à l'assistance de RAI qui a aussi accueilli les deux séances de groupes avec les bénéficiaires de la formation en Administration culturelle et ceux de la formation en Cinéma et en Audiovisuel.

Les différentes informations collectées au cours de ces différents entretiens et rencontres, ont permis par la suite, d'apprécier les résultats du PPA 2017-2021 et essentiellement, sur les niveaux de réalisation des résultats du programme y compris son objectif spécifique à savoir : *“Les services et produits culturels du Rwanda Arts Initiative (RAI) sont davantage porteurs de développement humain et de croissance durables. »*

Ces informations ont aussi permis d'analyser les résultats 2 et 4 du PPA à travers l'évaluation de la pertinence du redéploiement d'Africalia vers les deux axes de formation et cela, après l'arrêt du partenariat avec RAI.

Principales conclusions de l'évaluation

Le PPA 2017-2020 Rwanda, dans sa structuration et sa planification initiale avait pris en compte l'ensemble des besoins du secteur des Art et de la culture, en proposant des axes d'interventions pour accompagner au mieux le partenaire RAI et l'ensemble des autres bénéficiaires ciblés. Malgré plusieurs manquements de la part de RAI, obligeant Africalia à mettre un terme à ce partenariat il ressort de cette évaluation que la réorientation vers les deux formations choisies pour continuer le PPA s'est avérée être très pertinente, avec un impact considérable et durable.

Cette évaluation a aussi permis de constater l'efficacité des deux programmes mis en œuvre, mesure rendu possible grâce à la demande suscitée dans le secteur de l'audiovisuel et du Cinéma à la sortie du programme.

Mise en œuvre dans un contexte de pandémie du Covid 19, le PPA a connus quelques difficultés, posant le problème de l'efficacité quelque peu altérée par des imprévus financiers.

L'analyse faite par cette évaluation démontre d'une part que les partenaires de ces formations pourraient continuer ces activités et les rendre pérennes à la hauteur des moyens, ces derniers n'étant pas prévue par Africalia puisque le programme étant en quelque sorte en phasing out ;

Enfin, cette évaluation recommande à Africalia

- S'entamer une réflexion pour l'élaboration d'une stratégie pouvant permettre des actions qui s'inscriraient en continuité aux deux formations réalisées par le programme.
- D'engager et de créer un cadre de concertation avec les partenaires institutionnels intervenants au Rwanda et avec le Ministère de la culture pour capitaliser les résultats du PPA
- De mettre en place un système de suivi des différents bénéficiaires des deux formations en s'appuyant notamment sur l'association Cinéfemmes dont les actions et la continuité d'activités pourraient être une base pour renforcer la durabilité des résultats obtenus.
- De mettre à contribution Rwanda Arts Initiative pour un playdoyer auprès des autres partenaires institutionnels intervenant au Rwanda et du Ministère de la culture pour de futures actions d'Africalia au Rwanda.